

Questions orales

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, cette question comporte deux ou trois points sans aucun rapport avec le sujet. Je vais tâcher de ne pas en oublier. En ce qui concerne le dernier, c'est-à-dire la conférence de l'OTAN, je viens tout juste de donner une réponse au chef de l'opposition, et je ne vois pas ce que je pourrais lui dire de plus.

En ce qui concerne la position que j'ai exposée à New York en matière de désarmement, je signalerai au chef de l'opposition qu'elle figure dans le Livre blanc publié en 1971 sur notre politique en matière de défense. Le prédécesseur du chef de l'opposition pourrait peut-être lui remettre son exemplaire pour qu'il en prenne connaissance.

Quant à la conférence de Paris, nous n'y avons pas été invités et n'avons pas cherché à l'être. D'ailleurs je n'en vois pas, pour ma part, la nécessité. Nous jouons en Afrique un rôle très constructif. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu à des questions à la Chambre la semaine dernière au sujet de notre rôle en Namibie. La Chambre sait que notre gouvernement préfère poursuivre des fins pacifiques en Afrique et établir sur ce continent des conditions sociales et politiques qui amélioreront la situation des Africains et préviendront toute déstabilisation, au lieu d'intervenir après coup pour tenter de corriger la situation une fois qu'elle s'est déstabilisée.

● (1422)

M. Clark: Une autre mise au point. Le premier ministre et le gouvernement du Canada ont-ils l'intention de déroger à l'usage établi par les gouvernements antérieurs et auquel se conformait l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en privant le Parlement de l'occasion de discuter des engagements ou politiques du Canada sur le plan international, ou le premier ministre, selon la coutume, assumera-t-il ses responsabilités en faisant rapport à la Chambre des communes, sous forme de déclaration à l'appel des motions, des décisions auxquelles il a participé ces jours derniers aux États-Unis?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déclaré la semaine dernière à la Chambre, il a comparu devant les comités permanents de la Chambre et répondu à toutes les questions et discuté de toutes celles qui lui ont été soumises. L'opposition n'a pas semblé tenir à répondre aux questions sur le sujet découvert par le chef de l'opposition en fin de semaine. Quant à moi, je suis heureux de répondre à toutes les questions que me pose l'opposition. Je ne vois pas la nécessité d'une déclaration, monsieur l'Orateur, et je doute que le chef de l'opposition y croie vraiment. Il lui faudrait alors céder la parole à l'un de ses députés pour apprendre ce qu'est sa propre politique de défense.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LA POSITION DU CANADA À L'ÉGARD DE LA QUESTION AFRICAINE**

M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je voudrais préciser, d'entrée de jeu, qu'à la dernière séance du comité des affaires étrangères, ni le

[M. Clark.]

ministre ni son sous-secrétaire n'étaient là pour répondre aux questions.

Des voix: Bravo!

M. Roche: Pour en revenir à la non-participation du Canada à la conférence de Paris sur la sécurité en Afrique, puis-je demander au ministre pourquoi le Canada collabore à la rédaction d'une proposition concernant l'indépendance de la Namibie, pourquoi il impose des sanctions commerciales à l'Afrique du Sud; pourtant, le ministre n'a que mépris pour cette conférence provoquée par la présence de 40,000 soldats cubains en Afrique, ce qui menace sérieusement la sécurité du continent. Je voudrais savoir quel critère le gouvernement applique à la conférence; en fait, n'avons-nous pas deux poids deux mesures en Afrique?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Vu la remarque qui a été faite, monsieur l'Orateur, je pourrais peut-être signaler que je suis entièrement disposé à retourner au comité n'importe quand, et le député le sait fort bien. Il n'a qu'à organiser une séance pour une date quelconque le mois prochain ou tant que nous siégerons, et je me ferai un plaisir de témoigner devant le comité.

Une voix: La semaine prochaine?

M. Jamieson: La semaine prochaine, cela me convient parfaitement bien. Pour répondre à la question du député, je pense qu'il importe tout d'abord de signaler que pour ce qui est de la conférence sur le Zaïre, si on peut l'appeler ainsi, et la participation du Canada, une erreur a été commise à Paris, qui a depuis lors été corrigée. Le Quai d'Orsay a fait une déclaration entièrement fautive mais il a avoué s'être trompé et il a précisé que nous avions en fait été invités. On ne nous a jamais demandé de nous engager dans cette affaire.

Le député a également qualifié cette conférence de conférence sur la sécurité. De fait, il s'agit d'une simple rencontre entre la Belgique, la France, les États-Unis, je crois, et peut-être la Grande-Bretagne, qui vont examiner ce qu'ils peuvent faire pour leurs ressortissants qui sont au Zaïre ainsi que pour leurs investissements dans cet état. Mais il s'agit d'une rencontre très officieuse. Ces entretiens ne sont pas sous les auspices d'une organisation internationale quelconque. S'ils avaient été placés sous l'égide des Nations Unies, le Canada, faisant partie du Conseil de sécurité, aurait pu être concerné. Mais ils ne visent qu'à une étude officieuse de la situation.

La rencontre de la semaine prochaine à Paris sera sans doute suivie d'une conférence plus officielle. Toutefois, pour l'instant ces pays se rencontrent pour discuter de leurs intérêts particuliers. Comme le premier ministre l'a dit, nous n'avons aucune raison à l'heure actuelle de nous en mêler. En effet, je ne vois pas comment nous pourrions contribuer à ces entretiens qui ne nous concernent pas.

M. Roche: Monsieur l'Orateur, le gouvernement et le ministre ont encore une fois éludé la question des activités cubaines en Afrique qui compromettent gravement la sécurité de ces pays. Puisque le Canada ne s'intéresse pas à une conférence sur la sécurité en Afrique, et puisque le Canada n'élève pas la voix au Conseil de sécurité des Nations Unies, dont nous sommes toujours membre, quelles mesures le Canada prendra-t-il pour expulser les Cubains de l'Afrique?